



L'ÉVÉNEMENT

« Les impôts de production pèsent plus qu'ailleurs »

Nicolas Marques est directeur général de l'Institut économique Molinari (IEM).

LE FIGARO. - Vous proposez une baisse massive des impôts de production de 35 milliards d'euros. Pourquoi ce seuil ?

Nicolas MARQUES. - Cette baisse de 35 milliards, qui s'ajouterait aux 10 milliards déjà prévus par le gouvernement - soit au total 45 milliards sur plus de 70 -, permettrait seulement à la France de revenir dans la moyenne européenne. C'est en réalité un minimum car les entreprises resteraient toujours plus imposées que dans bon nombre de pays. En 2019, dans des pays comme l'Allemagne et la Belgique, on observe même plus de subventions à la production que d'impôts.

Cette baisse serait-elle suffisante pour réindustrialiser la France ?

Nous arrêterions au moins de nous tirer des balles dans le pied. L'industrie fait partie des secteurs les plus touchés par ces taxes. Ces dernières années, la France a baissé significativement les charges sociales sur les bas salaires et diminué progressivement le taux de l'impôt sur les sociétés. Mais la fiscalité de production pèse toujours très lourdement et son allègement massif est une condition nécessaire pour que les entreprises tricolores deviennent réellement plus compétitives. Ce n'est pas un hasard si nos voisins européens se passent de cette fiscalité ou appliquent des taux bien plus faibles. La seule baisse de 10 milliards n'est pas structurante et ne changera pas la donne.

Comment compenser les pertes de recettes publiques ? La Cour des comptes avertit que toute nouvelle mesure devra être financée...

La Cour des comptes devrait regarder les dynamiques économiques au lieu de raisonner de façon comptable. Selon nos simulations, une baisse de 35 milliards d'euros de ces impôts de production serait compensée par un surcroît de recettes en deux ans seulement. En effet, les entreprises verraient leurs résultats croître significativement, ce qui engendrerait de meilleures rentrées au titre de l'impôt sur les sociétés de quelque 7 milliards. Mais pas seulement. On estime que 750 000 emplois seraient créés. De quoi diminuer les dépenses liées au chômage de 11 milliards, augmenter le rendement des cotisations sociales de 17 milliards, relever le rendement de l'impôt sur le revenu de 2 milliards et doper un peu plus le rendement de la TVA de 1 milliard, sans augmenter ces fiscalités.

Les collectivités locales, qui bénéficient de ces impôts de production, ne profiteraient pas de ces gains...

C'est le vrai sujet qui suscite de fortes crispations et freine depuis des années tout allègement des impôts de production. L'État doit trouver un arrangement avec les élus locaux qui soit gagnant-gagnant. Par exemple, les collectivités pourraient récupérer une partie de l'impôt sur les sociétés (IS), ce qui leur permettrait aussi d'être davantage en prise avec le tissu économique local. Et, dans la me-

sure où l'IS est dépendant de la conjoncture, les territoires pourraient aussi recevoir une partie de la TVA. C'est un dossier politique mais il y va de la compétitivité de la France. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR M. M.